

ARRÊTÉ
PROCLAMATION DES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS AU CONSEIL DE L'ÉCOLE DE
MAIEUTIQUE DE LA FACULTE DES SCIENCES MEDICALES ET PARAMEDICALES

Vu le Code de l'éducation, notamment les articles L. 719-1 et D. 719-1 à D. 719-47 ;

Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université ;

Vu les Statuts de l'Unité de Formation et de Recherche des Sciences Médicales et Paramédicales modifiés et adoptés par le Conseil d'administration de l'Université en sa séance du 16 septembre 2021 ;

Vu le Règlement intérieur modifié de la Faculté des Sciences Médicales et Paramédicales ;

Vu la consultation du Comité Electoral Consultatif en sa séance du 12 juillet 2022 ;

Vu l'arrêté électoral portant convocation des électeurs pour l'élection des membres du conseil de l'UFR des Sciences Médicales et Paramédicales en date du 27 juillet 2022 ;

Vu les procès-verbaux de dépouillement ;

Le Doyen de la Faculté des Sciences Médicales et Paramédicales proclame les résultats du
scrutin **du jeudi 29 septembre 2022** :

Collège : Représentant Rang B

Sièges à pourvoir : 6

Inscrits : 8

Votants : 7

Bulletins blancs ou nuls : 0

Suffrages valablement exprimés : 7

Taux de participation électorale : 87.5%

Quotient électoral : 1.16

Ont obtenu :

Listes	Total voix	Sièges attribués au quotient électoral	Sièges attribués au plus fort reste	Total sièges
Représentants du Rang B	7	6	/	6

Sont élus :

Listes	Sièges	Titulaire
Représentant du Rang B	1	Carole ZAKARIAN
Représentant du Rang B	1	Pierre FREMONDIERE
Représentant du Rang B	1	Caroline MATTEO
Représentant du Rang B	1	Sébastien RIQUET
Représentant du Rang B	1	Michelle HASSLER
Représentant du Rang B	1	David REPELLIN

Collège : IATSS

Sièges à pourvoir : 1

Inscrits : 3

Votants : 3

Bulletins blancs ou nuls : 0

Suffrages valablement exprimés : 3

Taux de participation électorale : 100 %

Quotient électoral : 3

Ont obtenu :

Listes	Total voix	Sièges attribués au quotient électoral	Sièges attribués au plus fort reste	Total sièges
ADMIN	3	1		1

Sont élus :

Listes	Sièges	Titulaire
ADMIN	1	Jean-Michel NOUET

Collège : Usagers

Sièges à pourvoir : 6 titulaires et 6 suppléants

Inscrits : 141

Votants : 22

Bulletins blancs ou nuls : 0

Suffrages valablement exprimés : 22

Taux de participation électorale : 15.6 %

Quotient électoral : 3.6

Ont obtenu :

Listes	Total voix	Sièges attribués au quotient électoral	Sièges attribués au plus fort reste	Total sièges
Défends ta fac avec le Petit Repez	22	6	/	6

Sont élus :

Listes	Sièges	Titulaire
Défends ta fac avec le Petit Repez	1	Ester VOGEL
Défends ta fac avec le Petit Repez	1	Faustine CARUSO
Défends ta fac avec le Petit Repez	1	Sarah NAZIH
Défends ta fac avec le Petit Repez	1	Alice LEMOUEL
Défends ta fac avec le Petit Repez	1	Clarisse PELLETIER
Défends ta fac avec le Petit Repez	1	Elodie RAMON
Défends ta fac avec le Petit Repez (suppléant)	1	Noémie TEZENAS DU MONTCEL
Défends ta fac avec le Petit Repez (suppléant)	1	Camille GASTAUD
Défends ta fac avec le Petit Repez (suppléant)	1	Maud COMMERCON
Défends ta fac avec le Petit Repez (suppléant)	1	Zélia PORCHERON
Défends ta fac avec le Petit Repez (suppléant)	1	Estelle ROUX
Défends ta fac avec le Petit Repez (suppléant)	1	Fanny GIAIMO

Les résultats proclamés ci-dessus sont affichés dans les locaux de la Faculté des Sciences Médicales et Paramédicales et adressés à la Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles.

Fait à Marseille, le vendredi 30 septembre 2022

Le Doyen de la Faculté des Sciences Médicales et Paramédicales

Georges LÉONETTI



Ecole de Maïeutique 29/09/2022

4/4